

ENREGISTREMENT	CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE AUX PARTICULIERS <i>Ateliers Culinaires</i>	Référence :	A335
		Date de création :	13/05/2024
		Date de révision :	

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE AUX PARTICULIERS

Objet

Les présentes conditions générales de vente (CGV) ont pour objet la réglementation des relations contractuelles entre FERRANDI Paris Campus de Bordeaux (CAMPUS DU LAC) et les particuliers dans le cadre des cours de CUISINE / PÂTISSERIE / DÉCOUVERTE PRODUITS qui leur sont proposés par CAMPUS DU LAC. Pour toute réclamation, le client peut adresser un courrier à l'adresse suivante : CAMPUS DU LAC, 10 rue René Cassin CS 31996 - 33071 Bordeaux Cedex.

Les formules proposées, le contenu des cours, leur lieu d'exécution, leurs dates et leurs horaires sont présentés sur le site Internet [http:// www.campusdulac.com/](http://www.campusdulac.com/) (rubrique FERRANDI Paris – Ateliers culinaires).

L'achat d'un ou de plusieurs cours implique de la part du client l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente.

Inscription

L'inscription à un cours se fait via le site Internet [http:// www.campusdulac.com/](http://www.campusdulac.com/) dans la limite des places disponibles.

Les cours sont réservables **au plus tard 5 jours avant la date du cours**.

L'inscription devient définitive après paiement et à réception du courriel de confirmation adressé par le CAMPUS DU LAC.

Un cours peut être acheté pour une tierce personne afin de lui offrir un cadeau. Auquel cas la case « bon cadeau » sera cochée et ouvrira un formulaire permettant d'inscrire le nom et le prénom de la personne bénéficiaire du cadeau ainsi que ses coordonnées. La personne payant le cadeau fournira également son nom et son prénom ainsi que ses coordonnées. La personne qui a réglé l'inscription précisera si le bon cadeau doit lui être adressé par courriel ou si le CAMPUS DU LAC doit l'adresser à la personne bénéficiaire. Dans ce cas, le « bon cadeau » comportant une date limite d'utilisation sera adressé par courriel à la personne désignée.

Tarifs et modalités de règlement

Le prix de chaque cours proposé figure sur le site Internet [http:// www.campusdulac.com/](http://www.campusdulac.com/).

Les prix sont exprimés en euros TTC.

Le règlement du prix par carte bancaire est dû en même temps que la réservation à un cours. Un outil de paiement sécurisé est prévu à cet effet sur le site Internet.

Les cartes bancaires émises par des banques domiciliées hors de France doivent obligatoirement être des cartes bancaires internationales.

Délai d'annulation

Du fait du client :

- Le client a le droit d'annuler son inscription jusqu'au 6^{ème} jour ouvré inclus qui précède la date de formation. Pour exercer ce droit le client adressera un courriel à l'adresse électronique ateliersculinaires@campusdulac.com. Le client devra alors fournir un RIB afin de recevoir par virement son remboursement.

- Le client souhaitant annuler son inscription moins de 6 jours ouvrés avant la date de la formation ou ne pouvant pas y assister le jour même ne pourra pas être remboursé.

Du fait du CAMPUS DU LAC :

- Le CAMPUS DU LAC se réserve le droit d'annuler la réservation lorsque l'identité du client ou son adresse électronique sont inexactes.

- Le CAMPUS DU LAC se réserve le droit d'annuler le cours 5 jours calendaires avant la date initialement prévue si le nombre minimum de participants n'est pas atteint ou en raison d'une circonstance exceptionnelle. Dans cette situation deux cas peuvent apparaître :

(i) Le cours est replanifié ultérieurement. Un courriel informe le client de la nouvelle date retenue. À réception de ce courriel :

↳ **1^{er} cas** : La date convient au client ; son inscription est transférée sur la date de remplacement et son paiement est conservé par le Campus du Lac,

↳ **2nd cas** : La date ne convient pas au client. Il dispose alors de deux options :

> Ou bien le client souhaite être remboursé. Auquel cas il devra fournir son RIB par courriel à l'adresse ateliersculinaires@campusdulac.com,

> Ou bien le client souhaite garder la possibilité de se réinscrire sur une ou plusieurs autres formations durant les 6 mois à venir de date à date. Auquel cas un Avoir du montant réglé vous est réservé. Le client devra par lui-même se réinscrire à une ou plusieurs formations à hauteur du montant de l'Avoir. Si le tarif du choix effectué est supérieur au montant de l'Avoir le client devra régler le montant de la différence.

(ii) Le cours n'est pas replanifié. Auquel cas un courriel informe le client de cette situation ; le client devra répondre à ce courriel en fournissant son RIB afin de recevoir par virement le remboursement de la formation annulée.

Participation et responsabilité

Les participants doivent respecter les règles de sécurité et d'hygiène du plateau technique énoncée en début de cours par le formateur. A ce titre, les participants doivent impérativement respecter les conditions de tenue suivantes durant les cours de cuisine et de pâtisserie :

- porter un pantalon (style jeans),
- porter un tee-shirt ou un polo en coton à manches courtes,
- porter des chaussures fermées avec des chaussettes hautes,
- mettre en queue de cheval les cheveux longs,

Le port des bagues (excepté les alliances) n'est pas autorisé durant les cours de cuisine et de pâtisserie.

Un kit hygiène sera mis à disposition des participants ainsi qu'un tablier à leur arrivée dans le plateau technique.

Le CAMPUS DU LAC ne peut être tenu pour responsable des accidents ou dommages qui interviendraient pendant le cours.

Les participants doivent apporter des contenants afin de pouvoir emporter à la fin du cours les créations culinaires qu'ils auront produites.

Le participant déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente en cochant la case prévue à cet effet sur le site Internet lors de l'inscription.

Afin d'alimenter les informations des réseaux sociaux du CAMPUS DU LAC, des photographies pourront être prises durant les cours. Les clients ne souhaitant pas donner leur droit à l'image devront cocher la case prévue à cet effet lors de l'inscription.

Données à caractère personnel

Le CAMPUS DU LAC s'engage à respecter les dispositions légales et réglementaires en vigueur applicables à la protection des données à caractère personnel et, en particulier, le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 (R.G.P.D.). Le CAMPUS DU LAC met en œuvre sur la base légale de l'intérêt légitime les traitements nécessaires pour enregistrer et gérer le dossier du client et pour communiquer avec le client.

Les données courantes concernées par les traitements sont : le nom, le prénom, la date de naissance, l'adresse postale, le numéro de téléphone portable et l'adresse électronique.

Les destinataires de ces données à caractère personnel sont les salariés du CAMPUS DU LAC et, le cas échéant, un sous-traitant formateur. Toutes les données sont stockées en Europe. Le CAMPUS DU LAC met en œuvre les mesures organisationnelles, techniques logicielles et physiques appropriées pour préserver et garantir la sécurité, l'intégrité et la confidentialité des données collectées et traitées. Conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, les personnes physiques concernées par les traitements disposent d'un droit d'accès, de rectification, de limitation du traitement, d'effacement, du droit de définir le sort de leurs données après leur décès et d'un droit de portabilité.

Pour exercer ses droits, la personne concernée doit adresser un courrier à l'adresse électronique suivante : dpo@campusdulac.com. La demande devra être accompagnée d'une copie d'un titre d'identité valide. Les personnes concernées disposent également du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle notamment auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (C.N.I.L.) [[http : //www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)].

Loi applicable / Règlement des litiges

Les parties soumettent l'intégralité des présents articles au droit français.

Tout différend relatif à leur exécution et/ou à leur interprétation sera, à défaut de résolution amiable dans les deux (2) mois de sa notification par l'une des parties à l'autre partie par lettre recommandée avec avis de réception, soumis par la partie la plus diligente au Tribunal compétent de Bordeaux.